



<http://www.goyrans.fr>  
[mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr)

# LE PETIT GOYRANAIS

## Edition Brève - SPECIAL PLAN LOCAL d'URBANISME

Réunion de présentation du Projet du PLU :

**Judi 23 mai 2013 à 20h30** à la Salle des Fêtes

Pour les élus de Goyrans, l'information et la concertation autour du PLU sont des préoccupations constantes depuis 5 ans. Le LPG n° 28 d'avril 2013 l'a très largement montré. Parmi le large dispositif d'information et de consultation, les réunions publiques ouvertes à tous ont constitué les étapes de validation de l'avancée du projet.

Quatre réunions publiques se sont déjà tenues :

1. Vendredi 13 novembre 2009, réunion de synthèse de la consultation sur la charte en préalable des travaux sur le PLU.
2. Vendredi 19 Novembre 2010, présentation du diagnostic.
3. Jeudi 29 mars 2012, présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
4. Vendredi 15 février 2013, présentation de la carte de zonage.

**Judi 23 mai 2013** se tiendra la réunion publique de présentation du Projet du PLU.

Cette réunion est un préalable au vote du Conseil Municipal pour l'adoption du PLU et s'inscrit dans la droite ligne de celle du 15 février 2013, qui consistait en la présentation du règlement graphique du PLU (Plan de zonage). Le 23 mai, c'est l'ensemble du projet qui sera présenté.

Comme nous l'avons déjà fait, l'exposition permanente sera déplacée de la salle du conseil à la salle des fêtes, afin d'informer encore et toujours sur la démarche et le contenu complet du projet d'urbanisme à Goyrans. Ainsi, chaque élément du débat pourra être rattaché aux fondamentaux du projet.

Pour la présentation publique en tant que telle, il s'agira de présenter les règles écrites illustrées du règlement graphique, en soulignant par la même occasion les modifications qui sont intervenues depuis le 15 février.

Entre autres, la présentation des emplacements réservés, objets de nombreuses interrogations, sera faite lors de la présentation de chaque quartier et leur justification sera commentée.

Une présentation secteur par secteur montrera la limite exacte des enjeux sur notre village et rappellera que la zone à urbaniser dans cette étape représente seulement 2 % du territoire de notre commune. Celui-ci se répartit en effet comme suit :

- Zones agricoles (Zone A, environ 50 % du territoire)
- Zones boisées et zone boisées classées non constructibles (Zone N, environ 25 % du territoire)
- Zone déjà urbanisée au centre du village (Zone UBA)
- Zones déjà urbanisées à proximité du centre (Zone UBB)
- Zones déjà urbanisées en périphérie du village (Zone UBC)

L'ensemble de ces trois zones (UBA, UBB, UBC) représente environ 23 % du territoire.

- Zone à urbaniser « village » et « cœur village » (Zone AU, moins de 2 % du territoire).

## Esquisse du Plan de Zonage (consultable en Mairie et sur le site [goyrans.fr](http://goyrans.fr))

